

Formations Bâtir en Terre

Conservation et réhabilitation du patrimoine en terre crue

BULLETIN D'INSCRIPTION - renseignements : craterre@grenoble.archi.fr

GRENOBLE - 3 jours : 9 au 11 mai 2012 - 1076,40 €

Objectifs

→ Découvrir les méthodologies et techniques de conservation et réhabilitation des patrimoines bâtis en terre ;
→ Savoir adapter le bâti en terre pour répondre aux enjeux du développement durable.

Public

→ Architectes et ingénieurs intervenant dans le champ du patrimoine, élus, services techniques des collectivités locales et territoriales, chefs d'entreprises, etc.

Intervenants

→ Architectes, enseignants et chercheurs du laboratoire CRATERRE
→ Dr. Christof Ziegert, ingénieur (Ziegert | Roswag | Seiler Architekten Ingenieure, Berlin)

Nom : _____

Prénom : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Site web : _____

Vous êtes : maître d'œuvre-architecte bureau d'étude
 chargé de mission élu entreprise
 autre :

Secteur d'activité : public privé
 gestion de site patrimoine classé
 patrimoine urbain patrimoine rural
 autre :

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

web presse autre :

Je m'inscris à la formation

"Conservation et réhabilitation du patrimoine en terre crue"
et je joins un règlement de 1076,40 €
chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'ENSAG

Signature :

- Date limite d'inscription : 23 avril 2012 (Attention : places limitées !).
- CRATERRE-ENSAG se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre minimal d'inscriptions n'est pas atteint.
- Pour toute annulation d'inscription après le 23 avril 2012, 10% du montant de la participation sera encaissé à titre d'indemnité forfaitaire.